



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

COMMUNIQUÉ

Comme vous le savez, à la suite de graves intempéries, le concours national M2 d'Oussiat (01) prévu les 21 et 22 avril 2018 pour 128 Doubles a été annulé.

Le responsable chargé du traditionnel a multiplié ses efforts afin de trouver un ou plusieurs lieux de remplacement, sans succès.

Après consultation par voie électronique des membres de la commission nationale chargée du traditionnel, le Bureau exécutif de la F.F.S.B. a décidé :

- Le maintien des concours de Balaruc-les-Bains et de Valence avec attribution des points de catégorisation selon la règle d'usage, ainsi que des places qualificatives (3) dévolues à ces 2 concours ;
- De reverser les 3 places qualificatives laissées vacantes par le concours d'Oussiat en portant le nombre de qualifiés de 24 à 27 par le classement ;
- D'appliquer, dans un souci d'équité, aux engagés régulièrement inscrits à Oussiat, le système d'attribution des points prévu dans le Règlement sportif à l'article 41.a.10 - Chapitre 5.

Conscient qu'aucune des solutions adoptées n'est idéale, cette décision a pour objet de préserver les organisateurs des concours des 2 derniers week-ends de doubles.

A Villeurbanne, le 12 avril 2018

Pour André MILANO, Responsable du Pôle sportif
La Secrétaire générale

Brigitte COCHARD